



LES ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS 2026

DU LUNDI 20 AVRIL AU JEUDI 30 AVRIL 2026 INCLUS



VENDREDI 1^{ER} MAI 2026 FERIE

Ouverture des inscriptions : Vendredi 20 mars 2026 à 18h00

Fermeture des inscriptions ET des plannings :

- ✓ Dimanche 12 avril 2026 à minuit pour la semaine du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026
- ✓ Dimanche 19 avril 2026 à minuit pour la semaine du lundi 27 au jeudi 30 avril 2026 – vendredi 1^{er} mai férié

ATTENTION AUX REGLES D'INSCRIPTION SUR TELISS *

- Adhésion au CLAVIM OBLIGATOIRE pour l'année scolaire en cours
- L'ouverture des semaines ET les inscriptions sur le planning doivent être effectuées le dimanche avant minuit, 7 jours avant le 1^{er} jour de la semaine de vacances concernée (voir calendrier des Vacances Scolaires)
- Inscription = validation du planning. Si vous avez ouvert 1 semaine sans renseigner le planning, votre inscription n'est pas validée
 - ✓ Tarif majoré de 50% sur les éléments journée/demi-journée **si le planning n'est pas rempli** suite à l'ouverture de la semaine
 - ✓ Tarif majoré de 30% sur les éléments de repas/gouter **si le planning n'est pas rempli** suite à l'ouverture de la semaine
 - ✓ Prestation prévue facturée, même en l'absence de l'enfant, sauf sur présentation d'un justificatif médical
- Passés les délais AUCUNE MODIFICATION DU PLANNING NE SERA POSSIBLE
- La planification des journées dans la rubrique « planning » (journée/repas/matin ou après-midi), **doit impérativement être effectuée immédiatement après l'ouverture de la semaine souhaitée**
- **RAPPEL** : le repas seul n'est pas une option possible même si le planning permet à ce jour de le réserver : il doit être **OBLIGATOIREMENT** associé à une présence en journée ou demi-journée sur l'accueil de loisirs
- Le nombre de places sera strictement limité en fonction de la configuration des locaux, de l'habilitation, et selon un cadre réglementaire
- Si la capacité maximum est atteinte, les enfants non-inscrits, accompagnés, ou non, de leurs parents, ou dont le planning ne serait pas renseigné, ne pourront pas être accueillis et seront réorientés, sous la responsabilité de leurs parents, sur un autre accueil de loisirs

* conformément au règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires, disponible sur le portail Teliss dans le dossier « Documents »

Accueil des enfants entre 7h45 et 9h00

Départ le soir entre 17h00 et 18h30

ACCUEILS DE LOISIRS OUVERTS – PRINTEMPS 2026

En Maternelle	En Élémentaire
Jules Ferry 13, rue Jules Ferry - 01 41 23 90 40	Jules Ferry 1, rue Jules Ferry - 01 41 23 90 30
Sophie Scholl 71, rue Aristide Briand - 01 41 23 91 10	Paul Bert 27, rue Aristide Briand - 01 41 23 91 00
Marie Marvingt 19, rue Vaudétard – 01 41 23 90 10	Abbé Derry 16, rue de l'Abbé Derry - 01 41 23 90 02
Le Colombier 14, cours Saint Vincent - 01 41 23 89 10	Le Colombier 14, cours Saint Vincent - 01 41 23 89 10
Justin Oudin 4, allée Lucie Aubrac - 01 41 23 90 60	Justin Oudin 2, allée Lucie Aubrac - 01 41 23 90 60
Les Chartreux UNIQUEMENT LA 1^{ère} semaine 40, rue du Champ Chardon – 01 41 23 84 10	Les Chartreux UNIQUEMENT LA 1^{ère} semaine 40, rue du Champ Chardon – 01 41 23 84 10
Françoise Giroud UNIQUEMENT LA 1^{ère} semaine 14 rue Victor Hugo – 01 41 23 81 40	Françoise Giroud UNIQUEMENT LA 1^{ère} semaine 14 rue Victor Hugo – 01 41 23 81 40

Le CLUB 11/14 ans

Maison des Hauts d'Issy / Abbé Derry

16, rue de l'Abbé Derry - 01 41 23 90 02

Accueil des jeunes le matin entre 8h30 à 9h

Départ des jeunes le soir à 17h